
1
RÉPONSE

A L'AUTEUR

DE LA DÉLIBÉRATION

DE MESSIEURS

LES CLERCS DU PALAIS,

AU SUJET DE L'ÉLECTION

D'UN ROI DE BAZOCHE.

MESSIEURS LES CLERCS

*s'étant assemblés pour délibérer sur cet
Ouvrage, un d'eux a dit :*

MESSIEURS,

Vous avez vû, sans doute avec surprise, un Ouvrage qui paroît sous notre nom. Un homme qui brûle d'écrire & de se faire imprimer, amoureux de lui-



même sans avoir des rivaux, qui se complait & s'admire dans ses productions, a cru que les talens des grands génies étoient un bien public dont le genre humain devoit profiter, qu'ils devoient répandre avec profusion les trésors que la nature leur avoit confiés, sans attendre qu'on allât les leur demander, qu'il devoit nous en faire honneur, & en embellir une Délibération, qu'il nous a jugés incapables de rediger.

A ces traits chacun de vous en a déjà reconnu l'Auteur; il n'aime point l'*incognito*, il prône ses Ouvrages long-temps avant qu'il ne paroissent, & s'assûre prudemment des suffrages avant d'être lû. Il vient d'inonder lui-même le Public d'un nombre infini d'Exemplaires, qui nous ont assez vengés aux yeux des connoisseurs. Ces misérables avortons étoient si mal conçûs, ils avoient une constitution si foible, qu'ils n'ont pû se soutenir long-tems; le grand jour les a suffoqués, le grand jour n'étoit pas fait pour eux. Plaignons ce Pere infortuné, lui qui apprenoit leur naissance à tous les passans, les invitoit à prendre part

à sa joye , & leur ouvroit les yeux sur les traits de beauté , qu'ils ne sçavoient pas appercevoir , & les voilà qui ne sont plus. Pour n'avoir pas la douleur de les voir tous périr sous ses yeux , il en a envoyé deux à Paris pour les faire élever , & leur apprendre surtout les finesse de la langue. Puissent-ils résister aux fatigues du Voyage , & ne pas expirer en arrivant !

Un Jeune-homme rêva un jour qu'il avoit de l'esprit ; à son réveil , il prit la plume , & brûla d'expliquer son rêve. Combien de fots en sang froid pensent de même ! Je déclare que je ne fais ici d'application à personne , & je prie les Lecteurs malins de m'imiter. Je sçais qu'il est permis à l'homme de se distraire quelquefois par la composition , mais un cercle d'amis doit être l'univers de petits Auteurs.

Le Public supporte de mauvais Ouvrages quand ils sont nécessaires ; il auroit reçu cette harangue inattendue avec indulgence , si l'Auteur avoit été chargé de la faire : il a bien supporté la longue apostrophe à la pudeur qu'il fit rougir plus d'une fois dans le long plaidoyer du

4
muët, la digression sur les maximes ultramontaines & erronnées, dont un célèbre Avocat demanda pardon à la Cour pour celui qui les avançoit ; la profonde dissertation sur le luxe & sur les bains, pour prouver que les Maîtres Perruquiers ne pouvoient pas empêcher les Chambristes de travailler, & tant d'autres Productions de cette espèce que je n'aurai pas la cruauté de lui rappeler ; mais ce même Public reprend toute sa rigueur pour les Ouvrages produits sans nécessité, il s'arme de la critique la plus sévère pour ces Ecrivains oisifs, qui font gémir sans propos la Presse & les Lecteurs ; c'est l'œil du Maître qui voit tout & ne pardonne rien. Il n'a pû voir sans étonnement des tours froids, des mots vuides de sens, des pensées sans force, des phrases décousues & sans suite dans un sujet si propre par sa nouveauté à échauffer l'imagination la plus glacée, & à inspirer des traits hardis aux plus foibles génies. N'est-ce pas substituer un squelette maigre & décharné à un corps plein d'embonpoint & de sentiment ; ou plutôt, à l'exemple d'un fameux Tyran, attacher des corps morts à des corps vi-

vans ? *Quis tam Lucili fautor ineptè est , ut non hoc fateatur ?* N'est-il pas ridicule de voir des Sénateurs Romains distribuer des Sceptres & des Royaumes , à côté des *verités prouvéés par Actes & par Témoins*, deux Magistrats dont le seul aspect peut tout vivifier , à côté d'une évocation de mânes aussi usée qu'hors de propos ? N'étoit-ce pas assez de fatiguer les vivans ? Falloit-il aller troubler les cendres des morts ? *Quid miseros laceras ? jam parce sepultis.* N'y avoit-il pas assez de Juges parmi les hommes ? Falloit-il en aller chercher parmi les ombres ? Si ces ombres disoient à l'Auteur , comme celle de Samuël à la Pitonisse : eh ! pourquoi êtes-vous venu nous troubler ? Qu'auroit-il à leur répondre ?

Il faut laisser à la posterité , dit M. de Voltaire , des Ouvrages , ou des Enfans : L'Auteur se flâte d'y faire passer son nom par cette double voye ; puisse-t'il être plus heureux dans la seconde que dans la première ! Il se bornera sans doute à cette partie , pour combler les desirs de mille beautés , qui se disputent , à ce qu'il dit , la gloire de le captiver ; moins épuisé

par les Productions de son génie , il pourra mieux répondre aux espérances de celles qu'il honorera du mouchoir.

On dit qu'une Société célèbre , pour conserver la mémoire d'un Discours sans fuite , sans ordre & sans génie , fit ériger à la gloire de l'Orateur , une Statuë qui n'avoit ni pieds , ni tête , & dont le corps étoit couvert de faux brillans : j'espere , Messieurs , que vous vous unirez à moi , pour obtenir du Roi de la Bazoche , une pareille immortalité à notre Orateur , avec cette Inscription :

**MORTELS, JUGEZ DU TEMPS
PAR UN TEL BAROMETRE.**

